

# Cap sur l'agriculture et l'industrie

# LE JOUR

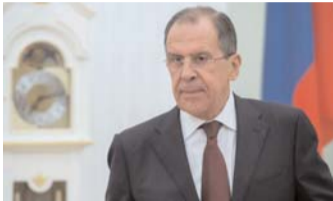
## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3808 - Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 - Prix : 10 DA

Université A. Mira de Béjaïa

## Les enseignants de la faculté de lettres en grève



## Visite de Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères en Algérie Marché pétrolier et Libye en question

### Accalmie

Par Mohamed Habili

**L**e cessez-le-feu en vigueur depuis trois jours en Syrie semble dans l'ensemble respecté entre les différents groupes de l'opposition non catalogués de terroristes, ou du moins pas par toutes les parties au conflit, et le régime syrien, sous réserve toutefois des violations partielles dont, il est vrai, on manque rarement de s'accuser de part et d'autre dans ce genre de situation. Ce serait néanmoins aller vite en besogne que de conclure sur la base de la relative accalmie observée sur le terrain depuis samedi que le pari fait par les Russes et les Américains est en voie d'être gagné, qu'il existe une volonté partagée des forces en présence de suspendre les hostilités pour donner sa chance à la négociation, censée d'ailleurs reprendre sous peu. Pour qu'on soit raisonnablement fondé à faire cette projection, il faut attendre que l'apaisement actuel se prolonge quelques jours de plus, sans perdre de vue le fait que le cessez-le-feu est de toute façon partiel, puisque en sont exclus et Daech et Djabhat Al-nosra, le groupe affilié à Al-qaïda. Mais il suffirait qu'une semaine s'écoule sans que la guerre renoue avec son intensité d'avant pour que les espoirs d'une solution politique du conflit s'en trouvent renouvelés, confortés. Ce serait en effet dans ce cas le signe très fort donné conjointement par les deux camps qu'ils sont réellement intéressés à une issue pacifique à la crise. Ce n'est pourtant pas là le meilleur gage de cet état d'esprit.

Suite en page 3

## La Fonction publique dit oui à la ministre de l'Education

# Accord pour le concours de recrutement des enseignants



Pour ne pas pénaliser certaines catégories, le ministère de l'Education nationale a décidé d'ouvrir, cette année, le recrutement à toutes les spécialités universitaires, dont certaines ont été exclues l'an dernier. Page 2

Tizi Ouzou/Draâ Ben Khedda

## Le centre anticancer ne sera pas opérationnel dans les délais



## «Constantine, capitale de la culture arabe» «Le patio» projeté en avant-première



La Fonction publique dit oui à la ministre de l'Education

# Accord pour le concours de recrutement des enseignants

■ Pour ne pas pénaliser certaines catégories, le ministère de l'Education nationale a décidé d'ouvrir, cette année, le recrutement à toutes les spécialités universitaires, dont certaines ont été exclues l'an dernier.

Par Meriem Benchaouia

Récemment, la ministre de l'Education nationale avait souligné que le concours de recrutement des enseignants se tiendra fin mars et comptera deux épreuves, écrite et orale, et ce, sous la supervision de l'Office national des examens et concours. Concernant le nombre de postes à pourvoir et les nouvelles spécialités à inclure, Nouria Benghebrit a affirmé, à Alger, que la direction générale de la Fonction publique a accepté les propositions de son ministère. «La direction de la Fonction publique ne s'oppose pas de façon directe aux propositions formulées par le ministère de l'Education nationale relatives au nombre de postes et aux nouvelles spécialités dans le concours de recrutement des enseignants prévu fin mars prochain, mais la gestion au niveau local requiert une argumentation», a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse, en marge d'une rencontre avec les cadres du secteur. Elle a précisé que «les propositions nécessitent un examen et une évaluation par la direction de la Fonction publique et des experts», rappelant que négocier à ce sujet était un fait «ordinaire qui n'avait rien d'inquietant». La numérisation du secteur permettra à l'avenir de définir rapidement le nombre de postes vacants et à pourvoir, a-t-elle encore dit. Elle a indiqué que l'important dans l'opération de recrutement était la «compétence» et la «qualité», insistant sur le fait qu'«il n'y avait aucune différence entre les anciennes et nouvelles licences» car seule l'expérience, selon elle, aidera les postulants à répondre aux questions de l'épreuve écrite. S'exprimant sur son évaluation de l'application de la Charte d'éthique du secteur de l'éducation, elle a estimé que le résultat «n'était pas celui prévu par le ministère» sans donner plus de détails.

## Finir avec la violence et la drogue en milieu scolaire

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Benghebrit a indiqué que «les concertations avec la direction générale de la Sécurité nationale et de la Gendarmerie nationale autour de la convention qui sera signée prochainement avaient pris fin». Elle a ajouté, à ce propos, que cette convention visait à instaurer un climat de stabilité et de sécurité en milieu scolaire en impliquant les directeurs et inspecteurs pour un rôle plus important dans le seul intérêt de l'élève. La ministre a affirmé, dans ce sens, que l'Etat s'est engagé à garantir la sécurité aux élèves à l'intérieur et à l'extérieur

des établissements scolaires, pour leur permettre de suivre leurs études dans de meilleures conditions. Elle a annoncé, à cette occasion, le lancement prochain d'une étude sur «la drogue en milieu scolaire» qui sera menée avec la coordination de l'Office national de lutte contre les stupéfiants et la toxicomanie au niveau de 400 établissements scolaires des cycles moyen et secondaire à l'échelle nationale. Cette étude reposera sur des «méthodes scientifiques» et «sera sanctionnée par des recommandations visant à exhorter les parents à accompagner leurs enfants afin d'endiguer ce phénomène», a-t-elle conclu.

## La réussite de la mission d'inspection «nécessite une coordination»

La réussite de la mission de l'instance d'inspection est tributaire de la coordination avec différents acteurs du secteur de l'éducation, a affirmé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. La ministre a souligné, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur au siège de la wilaya, que l'inspecteur seul ne peut pas accompagner, contrôler et suivre l'évolution des élèves et leurs conditions de scolarisation. Elle a expliqué que le succès de cette mission était liée à la communication perma-



nente et continue avec les acteurs du secteur de l'éducation nationale et leur participation, avec leurs opinions et propositions, à la résolution des différents problèmes qui affectent l'école algérienne. M<sup>me</sup> Benghebrit a appelé à intensifier les efforts des partenaires sociaux du secteur de l'éducation dont les associations des parents d'élèves et les syndicats, à travers l'échange

d'idées et l'analyse des résultats scolaires, en vue de relancer le secteur. Elle a exhorté les cadres de son secteur de la wilaya à élaborer une étude minutieuse des résultats des examens à tous les niveaux et pour chaque matière, ajoutant que le traitement pédagogique de l'école commence par les conclusions de cette étude. Au terme de son allocution, elle a

déclaré qu'elle s'attendait à une rentrée sociale réussie dans le sillage de la stabilité que connaît actuellement le secteur par rapport à la saison précédente, tout en appelant tous les cadres de son secteur à intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie et les objectifs du secteur de l'éducation nationale.

M. B.

60 000 projets programmés pour l'année 2016 par l'Ansej

## Cap sur l'agriculture et l'industrie



Visiblement, les projets de jeunes promoteurs entrant dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) n'ont pas été touchés par les mesures d'austérité décidées par le gouvernement suite à la crise financière que traverse actuellement le pays.

Il faut dire que durant l'année 2016, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) va financer 60 000 nouveaux projets, pour lesquels les crédits ont déjà été libérés. Plus de 290 milliards de DA ont été mobilisés, à ce jour, par l'Etat pour accompagner le dispositif. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé le directeur général de cette instance, Mourad Zemali, lors de son passage sur les ondes de la radio Chaîne III. L'invité de la rédaction chiffre à 23 676 le nombre de projets de micro-entreprises à avoir été financés, en 2015, par l'entremise de ce dispositif, contre 40 800 en 2014. La décision des pou-

voirs publics de maintenir ce dispositif a été édictée par une situation qui nécessite l'encouragement de la création de micro-entreprises, pour faire face aux changements économiques. Le même responsable précise que «les orientations du gouvernement à ce sujet étaient d'orienter les jeunes vers des activités créatrices d'emploi, de richesses, et de mieux les accompagner, surtout dans la période post-crédit».

Concernant les secteurs qui ont la cote des projets de l'Ansej, M. Zemali fera savoir qu'il s'agit de l'agriculture, de l'industrie, du BTPH, ainsi que du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). «6 862 financements, détaille-t-il, ont été accordés au seul secteur de l'agriculture et 4 913 à celui de l'industrie». L'Ansej enregistre, selon le responsable de ce dispositif d'aide à l'emploi, une moyenne de 91 projets de création d'entreprises par jour, financés,

dans l'ensemble, au bénéfice d'investisseurs ayant moins de 35 ans d'âge. Parmi ces derniers, soutient-il, 56% sont les produits de la formation professionnelle. Parmi les candidats à l'entrepreneuriat, les femmes constituent seulement 11% des effectifs en raison, avance l'intervenant, «de leur crainte à prendre des risques». L'Ansej encourage également, selon son directeur, «les domaines des énergies renouvelables et le recyclage». Commentant le taux relativement élevé de disparition des petites entreprises, le directeur de l'Ansej a estimé qu'il se situe à 10% environ. «Ce n'est pas important en soi, comparé aux normes internationales (entre 20 à 30%). Il ne faut pas trop s'attarder sur ce détail, puisque, concrètement, l'Ansej a atteint 65% de taux de recouvrement». Il existe aussi des micro-entreprises qui travaillent mais qui peinent à rembourser du fait qu'elles n'ont pas des revenus stables. «Celles-ci représentent 25%. Le reste, ce sont des projets indemnisés par le fonds de garantie, c'est-à-dire des échecs», a expliqué le responsable. Le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali, annonce de nouvelles facilités administratives pour la création d'une entreprise. Les jeunes désireux de s'investir dans la création de leur propre entreprise n'auront désormais plus qu'un seul document pour s'inscrire, ajoutant que les délais d'obtention du feu vert ont été considérablement réduits «entre deux à trois mois», assure-t-il. **Louiza Ait Ramdane**



- Visite de Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères en Algérie -

# Marché pétrolier et Libye en question

■ En plus de la volonté de booster la coopération bilatérale, la visite du ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Serguei Lavrov, entamée hier en Algérie, s'inscrit dans un contexte économique et sécuritaire difficile. Le premier est marqué par le bouleversement du marché pétrolier et le second est relatif à l'instabilité que connaissent, notamment la Libye et la Syrie.



Par Nacera Chennafi

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Serguei Lavrov, est arrivé hier à Alger, pour une visite de travail, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. «*Nous aurons beaucoup de dossiers à traiter, entre autres, les relations bilatérales et les questions régionales notamment la situation aux frontières algériennes et ailleurs*», a déclaré hier M. Lavrov. Le responsable russe a souligné que cette visite, la quatrième qu'il effectue en Algérie, constitue une opportunité pour discuter des relations bilatérales qu'il a qualifiées de «*très bonnes*», et qui ont connu, selon lui, «*une impulsion après la visite de M. Lamamra à Moscou*».

Les deux responsables se sont entretenus au siège du

ministère, des discussions qui se sont élargies par la suite aux membres des deux délégations.

Il faut dire que sur les questions régionales et les zones de conflit, notamment la Libye et la Syrie, il y a une certaine convergence entre les deux pays mais Moscou a aussi sa stratégie pour le règlement de la question syrienne. Et l'Algérie défend toujours la solution politique et le respect de la légitimité internationale et la souveraineté des pays. Lundi dernier, la Russie et les Etats-Unis avaient annoncé un plan pour mettre fin aux hostilités en Syrie et demandé que toute partie engagée dans le conflit communique à Moscou ou à Washington son engagement vis-à-vis du cessez-le-feu, qui n'inclut ni le groupe terroriste autoproclamé «*Etat islamique*» (Daech/El), ni le front al-Nosra (affilié à al-Qaïda), ni aucune autre organisation terroriste désignée comme telle par le



Ph/DR

Conseil de sécurité de l'ONU. D'autre part, la situation en Libye inquiète surtout avec le risque de connaître une nouvelle intervention étrangère, sachant qu'un raid américain a été opéré il y a quelques jours ciblant les camps de Daech.

Concernant le marché pétrolier, la Russie qui n'est pas membre de l'Opep a conclu un accord avec l'Arabie saoudite, le Qatar et le Venezuela pour geler la production à son niveau de janvier sachant que l'Algérie qui soutient les efforts du Venezuela veut un consensus au sein des pays producteurs, notamment ceux de l'Opep pour améliorer les prix du brut. A ce propos, le ministre de l'Energie, Salah Khabri, a déclaré hier au forum de la radio que «*c'est une première étape qui vise à équilibrer le marché pétrolier mais cela reste insuffisant*».

Il est à noter que la déclaration de partenariat stratégique algéro-russe,

signée en avril 2001 à Moscou à l'occasion de la visite en Russie du président Bouteflika, avait pour objectif de relancer les échanges bilatéraux dans les différents domaines. Le volume des échanges constitués essentiellement d'importations algériennes de produits bruts, de biens d'équipements et de biens de consommation non alimentaires et d'importations russes de phosphates et de lubrifiants produits par l'Algérie, avait même régressé pour s'établir à 141 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2007, alors qu'il avait atteint 600 millions de dollars en 2006. Le président Bouteflika avait effectué en février 2008 une seconde visite en Russie, où il avait souligné la nécessité de préciser un certain nombre de concepts en matière de «*relations stratégiques*» entre les deux pays et souhaité une coopération plus dense. De son côté, le chef du Kremlin avait assuré que l'Algérie était un partenaire clé pour la Russie «*non seulement en Afrique du Nord, mais dans tout le bassin méditerranéen*».

N. C.

## Coopération économique et commerciale

### Lavrov : L'Algérie et la Russie ont de «belles perspectives»

L'Algérie et la Russie ont de «*belles perspectives*» quant à l'avenir de leur coopération économique et commerciale, a indiqué lundi à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Serguei Lavrov. «*Nous avons déjà pu constater que nous avons de belles perspectives quant à notre coopération économique et commerciale et nous devons intensifier les travaux de la commission intergouvernementale sur la coopération économique et commerciale*», a déclaré M. Lavrov au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Rappelant que les deux pays disposaient déjà d'une commission bilatérale sur la coopération militaire et technique M. Lavrov a indiqué que tout récemment les entrepreneurs algériens sont allés à Moscou pour explorer les

possibilités de coopération entre les entreprises russes et algériennes. Pour le chef de la diplomatie russe, l'objectif principal de sa visite consistait à «*nous entendre surtout sur l'ensemble des mesures concrètes permettant de mettre en œuvre la déclaration de partenariat stratégique qui a été signée en 2001 entre la Russie et l'Algérie, à l'occasion de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika*». «*Nous accordons une attention particulière aujourd'hui à la mise en œuvre de notre partenariat stratégique, notamment la création des conditions favorables à notre partenariat stratégique, étant donné les problèmes qui existent dans les régions du Proche-orient aujourd'hui*», a-t-il souligné. M. Lavrov a indiqué avoir «*beaucoup apprécié*» les efforts qui sont déployés par l'Algérie pour résoudre les crises en Libye et au Mali et, de manière globale, dans la région

du Sahel, affirmant que «*nos analyses et nos approches dans la résolution de ces problèmes sont proches ou convergentes*». M. Lavrov a soutenu, dans ce sillage, que les deux pays sont d'accord pour que le règlement de toute crise internationale s'appuie «*sur les normes du droit international, la Charte des Nations unies*», mais également «*le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats et éviter qu'il y ait toute influence sur leur politique intérieure*». Il a affirmé que son pays était reconnaissant envers «*nos amis Algériens*» pour le soutien qu'ils «*ont apporté*» au groupe international d'appui à la Syrie, coprésidé par la Russie et les Etats-Unis. Les arrangements au sein de ce groupe, approuvés par le Conseil de sécurité de l'ONU visent «*à alléger et à améliorer la situation humanitaire en Syrie, à mettre un terme aux violences et ce, avec le consente-*

*ment de toutes les parties prenantes en passant par un processus inclusif qui vise à mettre en œuvre les résolutions 22 et 54 du Conseil de sécurité de l'ONU*», a-t-il ajouté. M. Lavrov a indiqué, en outre, qu'une «*vision unanime*» s'est dégagée de cette réunion, soulignant la nécessité d'«*accélérer le travail*» en vue de résoudre le «*problème palestinien*», en mettant en œuvre «*toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de tous les autres engagements internationaux contractés par l'ensemble des parties sur ce problème*». «*Je suis persuadé qu'après ces négociations à Alger, nous allons pouvoir coordonner, de façon plus étroite, nos actions sur la scène internationale*», a-t-il soutenu. Interrogé sur le marché pétrolier et gazier, M. Lavrov a souligné qu'il y avait «*trop de facteurs qui ont une influence sur le marché énergétique et que tous les res-*

## LA QUESTION DU JOUR

### Accalmie

suite de la page Une

Une juste compréhension des termes du cessez-le-feu leur commande implicitement de saisir l'occasion ainsi offerte pour réunir leurs forces et tenter d'en finir avec les groupes terroristes, puisqu'ils n'ont plus rien à craindre les uns des autres. En effet, le cessez-le-feu ne serait pas partiel sans Daech et Djabhat Al-nosra, il serait complet, sinon définitif. Et dans ce cas son respect par l'opposition et le régime syrien pré luderait effectivement à des négociations sérieuses entre eux. A contrario, il ne peut y avoir d'arrêt durable des hostilités entre les parties concernées si dans le même temps il existe une guerre partielle, dans la guerre d'ensemble, qui elle doit se poursuivre, puisqu'elle se mène contre les seuls terroristes. A fortiori si sur ce front seule l'armée syrienne, avec l'aide de ses alliés, est engagée. L'opposition non cataloguée de terroriste, ni par les Américains ni par les Russes tout au moins, a tout intérêt à y prendre sa part. Or il est évident qu'elle n'en ferait rien. Le voudrait-elle d'ailleurs qu'elle ne le pourrait pas, car il est un fait qu'elle a perdu toute autonomie par rapport aux pays alliés de la région, emmenés par l'Arabie saoudite. Dans ces conditions, l'accalmie observée actuellement n'a pas beaucoup de chance de se transformer en un véritable cessez-le-feu, premier pas en direction d'une négociation sérieuse. Elle peut tout au plus être perçue comme un arrêt des combats dont la finalité en particulier est de permettre aux secours de parvenir aux populations des villes assiégées. Dès lors que cette opération humanitaire se sera achevée, les combats reprendront comme si de rien n'était. Il est prudent cependant de réserver son opinion, car dans un conflit, comme dans tout d'ailleurs, il y a ce que l'on peut voir, qui est destiné à être vu, et il y a ce qui se fait exprès à l'abri des regards. Il n'y a pas d'arrêt, même tout relatif, des hostilités qui ne donne lieu à d'intenses tractations plus ou moins secrètes ou discrètes. C'est probablement ce qui se passe en ce moment même à différents niveaux. Attendons donc de voir.

M. H.

ponsables de ce secteur dans leurs pays respectifs doivent en tenir compte, qu'ils soient membres de l'Opep ou non». «*Notre ministère de l'Energie a déjà instauré un dialogue entre les pays membres de l'Opep et les pays non membres*», a-t-il rappelé, précisant que ce dialogue «*va se poursuivre (...) pour la recherche d'un équilibre d'intérêts entre les pays exportateurs et les pays importateurs*». S'agissant du gaz, M. Lavrov a indiqué que l'Algérie et la Russie «*coopèrent*» dans ce domaine, ainsi qu'avec d'autres pays qui font partie du forum des pays exportateurs de gaz, un forum «*extrêmement utile*». Dalil N./APS



Tizi Ouzou/Draa Ben Khedda

# Le centre anticancer ne sera pas opérationnel dans les délais

■ Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tizi Ouzou, Mohamed Klaleche, a souligné, hier, l'urgence de livrer le centre anticancer de Draa Ben Khedda dans les meilleurs délais afin de répondre aux besoins pressants des malades de la wilaya qui enregistre annuellement à elle seule quelque 1 500 nouveaux cas.

Par Hamid M.

S'exprimant à l'occasion de la visite de ce chantier, Mohamed Klaleche a relevé que le projet a trop traîné, rappelant qu'il a démarré en mai 2011 et n'est toujours pas livré à ce jour pour différentes raisons. De son côté, le président de la commission de la santé de l'APW de Tizi Ouzou, D' Mohamed Mesela, a soutenu qu'à la lumière de l'état d'avancement du projet présenté par le directeur local de la santé et des représentants de l'entreprise portugaise chargée de sa réalisation, Abrantina, jamais ce CAC ne verra le jour au délai contractuel, à savoir juillet 2016. Pour le directeur local de la santé et de la population (DSP), Abdenacer Bouda, le délai contractuel sera respecté, soutenant que l'essentiel des travaux ont déjà été réalisés hormis l'achèvement des trois bunkers où seront installés les trois accélérateurs et que les des employés portugais entameront cette phase dès ce mardi. Néanmoins, reste la fourniture des équipements dont l'opération est centralisée au niveau du ministère de la Santé et qui pour-



rait prendre plus de temps que prévu. Lors de la présentation de l'état d'avancement du chantier, le chef de service à la DSP, Djamel Salmi, a indiqué que celui-ci a atteint les 75%. Abordant le processus par lequel ce projet est passé, il a rappelé qu'il a fait l'objet de 4 avenants depuis son lancement, portant ainsi l'enveloppe financière de 3,5 à 5,7 milliards de dinars, un arrêt des travaux durant plus de

22 mois et la prolongation du délai contractuel de 19 à 37 mois. Le même responsable appréhende le rythme de travail du bureau d'études chargé du suivi de ce projet qui pourrait encore causer des retards sur l'avancement du chantier. Cela n'a pas empêché la DSP de Tizi Ouzou de se préparer à sa mise en service en installant un comité de pilotage composé de 15 spécialistes entre oncologues,

radiothérapeutes et médecins médicaux. Il est chargé de se pencher sur l'exploitation de cette structure à dimension régionale puisqu'elle est appelée à prendre en charge les cancéreux venus aussi des wilayas de Boumerdès, Béjaïa et Bouira.

Enfin, il est à noter que que le CAC de Draa Ben Khedda occupe une superficie de près de 8 hectares et est doté d'une capacité de 140 lits. H. M.

Lutte contre les accidents de la route

## Lancement d'une campagne de sensibilisation

Les accidents de la circulation sont un vrai drame qui terrorise les conducteurs et qui a su se faire une place dans notre quotidien. Cette année encore, les bilans s'enchaînent et le nombre de morts est de plus en plus élevé. Abusant de la vitesse ou ne respectant pas le code de la route, plusieurs jeunes perdent la vie derrière le volant. Pour mettre fin à ce drame quotidien, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, à partir de Aïn Defla, au lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur les accidents de la route. En effet, une cérémonie a eu lieu à la Maison de la culture Emir-Abdelkader de la ville où s'est tenue une exposition à laquelle ont pris part différentes parties impliquées dans cette campagne de sensibilisation, à l'instar du ministère des Transports, la Sûreté nationale, la Défense nationale ainsi que la Protection civile. Lors d'une intervention à cette occasion, le ministre de la Communication a précisé que l'opportunité du lancement de cette campagne de sensibilisation réside dans le souci des pouvoirs publics à freiner l'ampleur du désastre enregistré chaque jour sur les routes du pays avec son lot de morts et de handicapés. Justifiant le choix de la radio pour le lancement de cette campagne, il a indiqué que ce média de proximité se caractérise par son grand impact sur le citoyen au regard de ses spécificités qui font qu'il peut être écouté dans différentes situations. «Contrairement aux journaux ou à la télévision, il est clair que l'on peut aisément écouter la radio tout en conduisant son véhicule ou s'adonner à d'autres activités, c'est dire que l'auditeur n'éprouve aucune difficulté à

avoir l'information et à en saisir le sens», a-t-il soutenu. Au total, 55 radios émettant sur le territoire national sont concernées par cette campagne de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, a-t-il souligné, faisant remarquer que la conduite est «aussi un art de vivre». S'attardant sur Aïn Defla, le ministre a expliqué que cette wilaya a été choisie pour le lancement de cette campagne compte tenu du fait qu'elle a occupé la deuxième place au niveau national quant au nombre de décès enregistrés sur les routes (151) en 2015. L'assistant du DG de la Radio nationale, Mohamed Chellouche, a, de son côté, présenté le plan médiatique de cette initiative, rappelant que la campagne lancée en 2010 par ce même média avait alors permis une diminution de 25% du taux des accidents de la route. En sus de son objectif consistant à réduire l'hécatombe sur les routes du pays, cette campagne s'efforcera de faire en sorte que la lutte contre les accidents de la route soit une affaire de «portée nationale». Des spots publicitaires «insoutenablement» susceptibles de changer le comportement du conducteur et l'amener à conduire de façon «rationnelle» seront diffusés à l'occasion de cette campagne et celles qui seront organisées jusqu'à la fin de l'année, a-t-il souligné.

### La gendarmerie veut réduire de 30% les accidents de la route

Un officier supérieur de ce corps de sécurité a indiqué à Aïn Defla que la Gendarmerie nationale a fait le «pari» de réduire de 30% les accidents de la route au niveau national

durant l'année 2016. «Cet objectif est basé sur les indices positifs constatés en 2015, notamment ceux ayant trait à la diminution (16,51%) du nombre d'accidents de la route par rapport à 2014», a précisé le colonel Triki Mohamed, chef de la division de la sécurité routière au Commandement de la Gendarmerie nationale, reconnaissant la gravité du phénomène qui cause quotidiennement le décès de 10 personnes et des blessures à 100 autres sur les routes du pays. Pour pouvoir réaliser cet objectif, les efforts de la Gendarmerie nationale vont se focaliser sur «la sensibilisation des usagers de la route, la répression des conducteurs ne respectant pas le code de la route et la collaboration avec les intervenants prenant part à la sécurité routière», a-t-il soutenu. Abordant l'aspect répressif dans la lutte contre les accidents de la route pour l'année 2016, le même officier a fait état de la multiplication des nouvelles technologies notamment les radars, du recours aux véhicules banalisés ainsi qu'au fichier de la Gendarmerie nationale listant les contrevenants récidivistes. Le volet «information» figure dans la stratégie de la Gendarmerie nationale qui entend utiliser tous les moyens pour la réduction du nombre des accidents de la route, a-t-il assuré, faisant état de l'entrée en service, au courant du premier semestre 2016, d'un site électronique dédié aux usagers de la route. «Le corps de la Gendarmerie nationale est conscient du poids de la responsabilité qui lui est confiée en matière de lutte contre les accidents de la route», a assuré le même officier, faisant état de la présence d'unités spécialisées de ce corps de sécurité sur plus de 85% du réseau routier national. Tinehinene K./APS

### Rencontre du wali avec les investisseurs d'Akbou Une association des investisseurs de Taharacht créée

La zone d'activités de Taharacht, dans la commune d'Akbou, a été visitée récemment par le wali qui voulait voir l'état des lieux et surtout faire un constat sur l'état d'exécution des décisions qu'il avait prises lors des différentes réunions qu'il a tenues avec les investisseurs, partagés pour rappel en trois groupes, afin de leur permettre de mieux exposer leurs problèmes et les obstacles auxquels ils sont confrontés dans le cadre de leurs activités. Le premier responsable de la wilaya voulait surtout visiter la station d'épuration de ce site et a mis en demeure l'entreprise réalisatrice du projet qui n'a pas avancé beaucoup dans les travaux. A ce propos, «il a décidé de saisir les autorités centrales puisqu'il s'agit d'une opération centralisée», a indiqué la cellule de communication de wilaya. Pour rappel, plusieurs solutions ont été dégagées suite aux rencontres tenues antérieurement, dont «l'aménagement de la zone d'activité de Taharacht, sachant qu'une étude y est lancée». Une séance de travail a été organisée au niveau du site avec les responsables des usines qui ont exposé les difficultés qu'ils rencontrent, notamment le raccordement au gaz, à l'électricité, l'AEP, l'assainissement et la voirie. Autrement dit, l'aménagement total de la zone. Les chefs d'entreprise ont relevé aussi «l'absence d'un poste de secours de la Protection civile dans cette zone, pourtant nécessaire». «Concernant ce point, le wali a pris la décision d'implanter un poste avancé de la Protection civile très prochainement au niveau du site», soutient-on. Au cours de cette visite, la directrice de l'agence foncière a été instruite de reprendre l'étude et établir un plan de recollement du site qui permettra de déterminer les travaux et actions réalisés. Les directeurs de Sonelgaz, de l'hydraulique et d'Algérie Télécom ont été priés de dépêcher des ingénieurs afin de recenser les besoins des chefs d'entreprise, chacun dans son domaine. Ouled Slaha Zitouni a demandé aux investisseurs de mettre en place une association propre aux investisseurs de cette zone et désigner un interlocuteur qui se chargera de transmettre les doléances des chefs d'entreprise et investisseurs pour mieux les prendre en charge. Une proposition très bien accueillie par les concernés qui estiment qu'elle va, sans doute, «booster l'économie de la région».

H. Cherfa



## Importations des médicaments

## Facture et quantités en baisse

■ Les importations des produits pharmaceutiques ont reculé à 127,92 millions de dollars en janvier 2016 contre 133,78 millions de dollars en janvier 2015, soit une baisse de 4,38%, selon les Douanes.



Par Souad L. /APS

Les quantités importées ont connu une baisse plus importante de l'ordre de 36,63% en s'établissant à 1 696,2 tonnes (t)

contre 2 676,73 t, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Il est constaté que seuls les médicaments à usage humain, qui ont représenté 90% de la facture et 84,5% du volume

des importations globales des produits pharmaceutiques en janvier dernier, ont connu une baisse à la fois en valeur et en quantité. Par contre, les quantités importées des produits destinés à la médecine vétérinaire et

des produits parapharmaceutiques ont fortement augmenté tandis que la facture s'est affichée en baisse pour les premiers et en hausse pour les seconds. Ainsi, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 115,02 millions usd en janvier 2016 contre 127,37 millions usd en janvier 2015 (-9,7%), tandis que les quantités sont passées à 1 434,92 t contre 2 530,5 t (-43,3%). Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 1,73 million usd (64,1 t) contre 2,32 millions usd (32,92 t), soit un recul de 25,63% en montant et une hausse de 94,7% en quantité. Pour les importations des produits para-pharmaceutiques, elles ont coûté 11,16 millions usd (197,2 t) contre 4,07 millions usd (113,3 t), soit une hausse de 174% en valeur et de 74,03% quantitativement. A rappeler que dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel de décembre 2015 a fixé la

liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation. Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop. S'ajoute également une liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse. En 2015, les importations des produits pharmaceutiques étaient de 1,96 milliard de dollars (-21,98% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27 000 tonnes (-15,32%).

S. L./APS

## Gisement de Gara Djebilet

## Négociations en cours pour un consortium algéro-chinois

Des négociations algéro-chinoises ont été lancées en vue de constituer un consortium qui sera chargé de l'exploitation du gisement minier de Gara Djebilet (Tindouf), a indiqué le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb. «Nous discutons actuellement avec des partenaires chinois pour la mise en place d'un consortium qui regroupera, en plus de la partie algérienne, un technologue métallurgique et un spécialiste du transport ferroviaire chinois pour le lancement de l'exploitation des gisements de Gara Djebilet», a expliqué le ministre à l'issue d'une rencontre, tenue dimanche à Alger, avec le P-dg de la compagnie China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), Yuan Li, avec qui sont menées les négociations. Selon M. Bouchouareb, c'est la première fois que le projet de Gara Djebilet est abordé d'une manière «très concrète», car après la phase de la faisabilité économique et des études techniques de ce site minier, le ministère de l'Industrie et des Mines prépare le lancement de la phase pilote pour le début de l'exploitation de ce gisement. «Après la phase étude qui nous a permis de trouver la bonne méthode pour diminuer (la teneur) en phosphore,

nous sommes en train de lancer la phase pilote qui va traduire sur le terrain les résultats de l'étude effectuée et aller concrètement à la réalisation de ce projet», a-t-il ajouté. L'autre aspect en discussion avec le CCECC est la réalisation d'installations industrielles pour la fabrication d'équipements relevant de la filière ferroviaire tels les équipements de signalisation, de la communication et les pièces de rechange, et ce, en partenariat avec des sociétés algériennes comme la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), Ferovial et Infrarail. Pour sa part, le ministre des Transports, Boudjemaa Talaï, a indiqué suite à sa rencontre avec M. Li, que les deux parties avaient discuté du projet de réalisation d'une ligne ferroviaire devant relier le site de Gara Djebilet à Abadla (Béchar). «Dans la perspective de l'exploitation des ressources minières que renferme le site de Gara Djebilet, nous avons discuté avec nos partenaires chinois du projet de réalisation d'une voie ferrée entre Gara Djebilet à Abadla, sur une distance de 950 km», a-t-il affirmé. Selon le ministre, cette ligne ferroviaire devra assurer le transport, via la wilaya de Béchar, des minerais de fer extraits de Gara Djebilet vers un port minier avant leur acheminement vers

les complexes sidérurgiques d'Oran, de Jijel et d'Annaba, à des fins de transformation industrielle. Dotée d'un capital d'un milliard de dinars, la société nationale du fer et de l'acier (Feraal), créée en 2014 pour exploiter le gisement de Gara Djebilet, table sur une production de 10 à 12 millions de tonnes en 2025, rappelle-t-on. Cette société est le fruit d'un partenariat entre Sonatrach, les groupes GICA (ciment), Manadjim El Djazair (Manal) et Sider. M. Bouchouareb avait indiqué récemment que le gisement de Gara Djebilet constituait «une priorité» du gouvernement du fait qu'il s'agit d'un projet structurant en termes de création d'emplois, de sécurisation des approvisionnements internes et des possibilités d'exploitation. L'étude effectuée par un bureau d'études international a permis non seulement de mieux connaître le potentiel de ce gisement, ses capacités de production en fer et le coût de son exploitation, mais aussi d'adopter la méthode adéquate pour traiter ce minerai en réduisant le taux de phosphore contenu dans le fer brut pour le ramener à 0,3% contre 0,8% actuellement, alors que la quantité de fer brut est estimée à 63%. Yanis G.

## Selon le directeur régional du commerce d'Oran

## Plus de 8 milliards DA de chiffre d'affaires dissimulés en 2015

Les agents de contrôle du commerce de la région d'Oran ont décelé, au titre de l'année 2015, un chiffre d'affaires dissimulé de plus de 8,39 milliards DA, a-t-on appris du directeur régional du commerce. Ce chiffre, représentant le montant des opérations sans factures décelées en 2015 au niveau des wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Mostaganem, a connu une hausse de 60 pour cent par rapport à l'année 2014, a indiqué Abderrahmane Benhezil, en marge d'une rencontre d'évaluation interne des activités de contrôle économique. Il a estimé «considérable» ce montant dissimulé qui échappe au fisc. Toujours dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales illicites, le montant du défaut

de facturation établi par les agents de contrôle au niveau de la seule wilaya d'Oran durant l'année 2015 est de 3,4 milliards DA contre 216 millions DA en 2014, a-t-il ajouté. Le bilan annuel des activités de contrôle au niveau de la région d'Oran fait état de 26 335 infractions se rapportant à la qualité et aux pratiques commerciales, selon la même source, qui a souligné que le défaut d'information sur les prix et tarifs occupe la première place des infractions avec un taux de 48 pc. L'exercice d'activités sans détention de local commercial occupe la deuxième position des infractions avec un taux de 14 pc, suivi de l'opposition au contrôle (11 pc), a-t-on fait observer. Concernant le contrôle des produits à prix réglementé tels que la semoule, le lait et la

farine, les services du commerce ont établi des procès-verbaux d'infractions durant l'année 2015, d'un montant de 900 millions DA. Le directeur régional a fait part également du renforcement des opérations de contrôle à travers les brigades mixtes (impôts, douanes, commerce) pour lutter contre les pratiques illicites. D'autre part, les quantités de marchandises bloquées au niveau des frontières pour refus d'admission durant l'année 2015 sont estimées à 19 715,45 tonnes de marchandises pour une valeur totale estimée à plus d'un milliard DA. Quant à la valeur des marchandises saisies par les agents de contrôle de la direction régionale, elle est de l'ordre de 30,45 millions DA, a-t-on relevé de même source. F. C./APS

Prix  
Le pétrole orienté à la hausse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la hausse hier dans les échanges électroniques en Asie où le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril progressait de 15 cents à 32,93 dollars vers 03h00 GMT. Le baril de Brent de la mer du Nord, la référence européenne du brut, pour livraison en avril, était en hausse de 45 cents à 35,55 dollars. Selon l'analyste Michael McCarthy, des chiffres meilleurs que prévus de l'économie américaine pouvaient augurer d'une hausse de la demande en pétrole, au moment où le marché est plombé par les excédents d'offre. Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont rebondi en janvier de façon plus importante que ne le prévoient les analystes grâce notamment à une solide hausse du secteur des transports, a annoncé jeudi le département du Commerce. Par ailleurs, la croissance économique des Etats-Unis a finalement ralenti moins fortement que prévu au quatrième trimestre, selon la deuxième estimation du département du Commerce qui a été révisée en hausse vendredi à la surprise des analystes. Les cours du pétrole ont perdu près de 70% de leur valeur depuis juin 2014, quand le baril se négociait à 100 dollars. La faute à une offre excessive dans un contexte global de ralentissement économique. Les cours avaient rebondi la semaine dernière sur l'espoir que les principaux producteurs réduisent leur production, mais les investisseurs ne croient plus à un accord au sein de l'Opep, a déclaré M. McCarthy. R.E.



Oran

# Relogement de familles occupant des constructions vétustes

■ Une vaste opération de relogement, par étapes, touchant des familles de la commune d'Oran résidant dans des immeubles vétustes et menaçant ruine, est lancée par les services de la wilaya.

Par Salim L./APS

Au total, ce sont 2 700 familles qui seront touchées par cette opération dont la première phase a concerné ce dimanche 650 familles du quartier historique et populaire de Sidi El Houari. Ces familles ont bénéficié de logements disposant de toutes les commodités au niveau du nouveau pôle urbain de Belgaid, à l'Est d'Oran. L'opération se poursuivra par étapes jusqu'au relogement total des familles concernées et recensées au niveau des huit secteurs urbains de la commune d'Oran. Récemment les services de la wilaya ont rendu public un communiqué dans lequel ils soulignent que le quartier de Sidi El Houari, cité-mémoire d'Oran, est le premier concerné par cette opération. Ce site populaire n'a pas été touché depuis des

années par des opérations de relogement en dépit du fait qu'il est l'un des quartiers les plus touchés par la vétusté de ses bâtis dont certains remontent à la période pré-coloniale. Les cas d'effondrement et d'affaissement de constructions sont nombreux. Le quartier de Sidi El Houari, rappelle-t-on, a été classé, il y a une année comme «secteur préservé» eu égard à sa valeur historique et à l'importance de ses sites et monuments.

Pour ces opérations de relogement, les services de la wilaya estiment qu'il est important de préserver le caractère historique et le style architectural particulier des bâtis. Dans ce sens, un travail de recensement et d'identification d'immeubles représentant une valeur historique et architecturale a été entrepris par des équipes de techniciens relevant de différentes directions.



Soixante-six constructions ont été ainsi expertisées et le diagnostic est incontestable : seules 24 constructions seront sauvegardées et épargnées par les opérations de démolition après le relogement. Les 42 autres ne représentant aucun intérêt sur les plans historique et architectural seront rasées. Les immeubles retenus seront restaurés pour abriter les sièges

d'établissements publics comme Algérie Télécom, l'OPGI ainsi que le syndicat des pharmaciens et le barreau d'Oran, indique-t-on dans le communiqué.

Dans ce même document, les services de la wilaya soulignent tout l'intérêt porté au quartier de Sidi El Houari, mémoire vivante du vieux Oran, et à l'importance accordée à la préservation et à la sauvegarde de ses sites et

monuments. Les travaux de restauration de la mosquée du Pacha et du Palais du Bey seront lancés prochainement, indique-t-on de même source.

Salim L./APS

Ghardaïa / Sécurité sociale

## Plus de 2 460 infractions des travailleurs décelées en 2015

Pas moins de 2 467 infractions à la réglementation en matière de sécurité sociale des travailleurs ont été décelées en 2015 à Ghardaïa par les services de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas).

Ces infractions ont été observées à l'issue de 1 064 opérations d'inspection et de contrôle effectuées durant l'année écoulée dont 35 inspections réalisées en collaboration avec les services de l'Inspection de travail de Ghardaïa, constatant 1 549 infractions des assiettes de cotisation, 277 défauts de déclaration des salariés et 46 défauts de déclaration de l'activité.

Ces opérations de contrôle ont permis la régularisation de 1 002 salariés et 247 employeurs conformément aux dispositions de la loi de finances complémentaire 2015, a indiqué le directeur de l'Agence Cnas de

Ghardaïa, précisant que des échéanciers de paiement ont été accordés aux 41 employeurs et l'annulation des majorations et pénalités de retards pour 2 806 employeurs. Le nombre des assurés déclarés à l'agence locale de la Cnas de Ghardaïa est de 152 719 salariés et 4 672 employeurs dont 4 098 employeurs du secteur privé, soit 87% du secteur d'activité de la wilaya, a ajouté Hadri Abdelkader.

Sur 4 672 employeurs de la wilaya, 1 102 bénéficient du dispositif d'aide à l'emploi, a fait savoir ce responsable, soulignant que les pouvoirs publics s'efforcent de renforcer le système des couvertures sociale et médicale pour l'ensemble de la population active. M. Hadri a mis l'accent également sur les défis majeurs à relever, notamment l'élargissement de la couverture sociale au bénéfice de l'ensemble des employés dans le secteur

privé et la lutte contre le secteur informel qui porte préjudice à l'économie.

Dans ce sens, plusieurs journées de sensibilisation et d'information sur les nouvelles dispositions en matière de sécurité sociale, les allègements et facilitation en matière de recouvrement des cotisations sociales introduites par les pouvoirs publics en vue d'élargir le champs de couverture sociale ont été organisées à travers l'ensemble des localités de la wilaya.

Des actions de sensibilisation portant sur «les causes et conséquences de la généralisation de la couverture sociale» ciblant l'ensemble des salariés du secteur agricole ont été également initiées en vue de «capter» une partie des effectifs de ce secteur dont un grand nombre n'est pas affilié à la caisse.

Fateh J.

Tissemsilt

## Formation de 208 jeunes dans des spécialités agricoles en 2015

Pas moins de 208 jeunes de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié en 2015 d'une formation dans des spécialités agricoles, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. Inscrite dans le cadre de la convention cadre signée entre les directions de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et des services agricoles (DSA) et l'annexe de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), cette formation a été

marquée par des sessions au niveau des CFFPA des communes de la wilaya, a indiqué Khaled Belkharoubi en marge de la cérémonie de la rentrée professionnelle de la session de février. Les jeunes bénéficiaires de cette opération ont suivi une formation qualifiante en élevage du bétail, aviculture, apiculture, arboriculture fruitière et techniques d'irrigation moderne, a-t-on précisé. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels a constaté, l'an dernier, un engouement

des jeunes pour la formation qualifiante en agriculture et une réticence envers des spécialités liées au bâtiment, a-t-on ajouté.

Pour la fourniture de la main-d'œuvre qualifiée devant renforcer le marché de l'emploi dans la wilaya, la DFEP a pris des dispositions et des mesures dont le recensement des entreprises de la région et la tenue de rencontres de sensibilisation des entreprises pour les inciter à offrir des postes de formation au sein

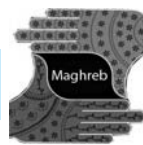
des chantiers et accroître le taux de formation par apprentissage. Le directeur du secteur a souligné que les démarches actuelles de la direction sont orientées vers l'augmentation du nombre de stagiaires par apprentissage en vue de couvrir le déficit en matière de main-d'œuvre qualifiée. Les établissements de formation de la wilaya ont accueilli, pour la session de février courant, 2 011 nouveaux stagiaires répartis sur les différents modes de formation. Hani A./agences

## Mostaganem Lancement des travaux de six nouveaux bureaux de poste

LES TRAVAUX de réalisation de six nouveaux bureaux de poste seront lancés prochainement dans la wilaya de Mostaganem pour atténuer la tension sur les autres structures similaires, a-t-on appris du directeur de wilaya de Algérie Poste. Ces bureaux sont répartis sur la cité «5-Juillet», le quartier de Tijditt, les localités de Kharouba et de Salamandre à Mostaganem et les communes de Sidi Ali et de Sidi Lakhdar, a-t-on indiqué. Les terrains d'assiette ont été choisis, les entreprises de réalisation désignées et les délais des travaux fixés entre 12 et 18 mois, selon Benosmane Bendehiba. Il est prévu l'ouverture de trois bureaux de poste au mois de mars prochain à haï «Akid Lotfi» (ex-Raisinville), au douar «Aizeb» relevant du chef-lieu de wilaya et au douar «Beni Niat» dans la commune de Ouled Boughalem (extrême-est de la wilaya), en attendant la réfection de cinq autres bureaux dans nombre de communes de la wilaya dont Mostaganem et Ain Nouissy. En outre, cinq distributeurs automatiques entreront en service dans les prochains jours dans la wilaya aux côtés de 20 autres exploités l'année dernière. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de 66 bureaux de poste, a-t-on indiqué.

R.R.





Visite de Ban Ki-moon au Sahara occidental

# Amener le Maroc à respecter les décisions de l'ONU

■ Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a émis le vœu que la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région puisse amener le Maroc à respecter les décisions de l'organisation onusienne en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Par Hatem B./APS

Dans une déclaration à l'APS, M. Taleb Omar a souligné que «le peuple sahraoui attend que le SG de l'ONU applique ce qui était prévu dans son rapport de 2014, et dans lequel il a souligné la nécessité de sortir avec des conclusions et de présenter de nouvelles options s'il n'y a aucune avancée en 2015». Il a indiqué que les Sahraouis aspirent que la prochaine visite de Ban Ki-moon «ouvre une nouvelle ère pour la politique et les positions de l'ONU vis-à-vis de la cause sahraouie pour que le bourreau et la victime ne soient plus sur le même pied d'égalité». «Bien que Rabat refuse jusqu'à présent la visite de Ban Ki-moon au Maroc et aux territoires occupés, l'ONU a tenu à ce son SG visite le 5 mars prochain les territoires libérés et les camps de réfugiés sahraouis après sa visite en Mauritanie et en Algérie», a-t-il dit. Il a ajouté que le régime marocain «veut suspendre ou reporter cette visite mais les Nations unies ont décidé de

maintenir la date de la tournée contre la volonté de Rabat, ce qui est nouveau, a-t-il noté, puisque l'organisation onusienne avait toujours attendu l'accord du Maroc pour chacune de ses initiatives par le passé, mais aujourd'hui elle est convaincue de la nécessité d'ouvrir de nouveaux horizons pour la paix, dont la région a besoin plus que jamais», a souligné le responsable sahraoui. M. Taleb Omar a cité parmi les plus importants résultats des 40 années de la création de la république arabe sahraouie démocratique (RASD), la valorisation des capacités du citoyen sahraoui, l'amélioration du niveau de vie du peuple sahraoui dont les compétences se comptent désormais par milliers. Il a affirmé que «les compétences sahraouies existent dans tous les domaines et ce sont elles qui dirigent leurs propres entreprises puisant l'expérience nécessaire dans la lutte armée et l'action diplomatique et celle de la gestion administrative et la prestation de services au profit de la société en cette circonstance difficile». M. Taleb Omar a précisé que



la question sahraouie s'apprête à entamer une nouvelle étape notamment après avoir acquis la reconnaissance de l'Union africaine (UA) et de plusieurs autres pays à travers le monde et après que «le Maroc s'est avéré une partie entravant la solution pacifique à travers son refus de la visite de Ban Ki-moon». Il a en outre estimé que cette étape est marquée par le conflit opposant «l'occupant marocain et l'Union européenne et la décision de Rabat de suspendre ses contacts avec l'UE pour contester le verdict de la CJUE (Cour européenne de justice, Ndlr) qui a annulé l'accord agricole liant les deux parties. La CJUE avait annulé, le 10 décembre dernier, l'accord agricole qui liait l'UE au Maroc, et ce, suite à une plainte déposée par le Front Polisario qui a contesté cet accord qui incluait le Sahara occidental occupé par le Maroc. La CJUE avait relevé dans son

jugement que le Conseil de l'UE a manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental occupé se fait ou non au profit du peuple sahraoui. «Le Maroc se trouve dans une situation d'isolement au vu de ses problèmes avec l'Union africaine et l'ONU et en confrontation avec la plupart de pays du monde en raison de son occupation illégale du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Cette situation devrait «inciter

la communauté internationale à reconnaître la RASD en tant que membre à l'ONU en réponse à l'intransigeance du régime marocain», a souligné le responsable sahraoui, ajoutant qu'«aujourd'hui les positions de l'UA sont plus audacieuses et plus franches». Le Premier ministre sahraoui a par ailleurs affirmé qu'à travers les «exhibitions militaires commémorant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD, les Sahraouis veulent montrer qu'ils ont une armée bien préparée d'autant que la lutte armée est une éventualité qui n'est pas écartée, à laquelle on se prépare». Les Sahraouis «sont tenus dans le même temps de cesser les hostilités, privilégier les moyens pacifiques et miser sur la visite du secrétaire général des Nations unies pour parvenir à un règlement», a-t-il ajouté avant de conclure que cela n'exclut pas pour autant «que nous nous préparions à l'autre option».

H. B./ APS

Tunisie

## Le parti d'Ennahda changera de nom

LE PRÉSIDENT du mouvement d'Ennahda tunisien, Rached Ghannouchi, a évoqué la possibilité de changer le nom du parti et son président lors du prochain 10<sup>e</sup> congrès extraordinaire, a rapporté l'agence TAP. S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'occasion du 10<sup>e</sup> congrès régional du parti, M. Ghannouchi a ajouté que parmi les changements prévus figure la suppression du Conseil de la Choura, affirmant, toutefois, que ceci «ne signifie aucunement le renoncement aux principes de la concertation». «Tout litige ou différend au sein du parti sera réglé par le dialogue et sur la base du principe de la choura», a-t-il insisté.

R.M.

## Cinq questions pour comprendre le chaos en Libye

Entre menace jihadiste, milices autonomes et guerre civile, la Libye s'enfoncé dans la crise depuis la révolution de 2011. Francetv info fait le point sur la situation.

La Libye est-elle au bord du gouffre ? Cinq ans après le début de la révolution, le pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le chaos. Deux gouvernements, des milices tribales autonomes et des groupes jihadistes se disputent le terrain. Depuis plusieurs semaines, les Occidentaux tentent, par des frappes ciblées, d'éviter la formation d'un sanctuaire jihadiste aux portes de l'Europe ; mais le groupe Etat islamique (EI) est malgré tout parvenu à s'implanter dans le pays.

### 1. Qui gouverne actuellement la Libye ?

Il serait tentant de répondre : personne. Depuis bientôt deux ans, deux autorités et deux Parlements se partagent le pouvoir. La première Assemblée, basée à Tripoli, est dominée par les islamistes et par les nouvelles élites issues de la révolution. La seconde, basée à Tobrouk, se révèle plus libérale, modérée et dominée par l'ancienne élite. Elle est reconnue par la majeure partie de la communauté internationale.

Au milieu de ces deux camps, il faut ajouter la présence de milices tribales parfois autonomes, et celle des populations du sud du pays (Touaregs, Toubous). Bref, le chaos règne depuis de nombreux mois, et l'EI en a profité pour s'implanter dans le pays. Un cartographe amateur, en s'appuyant sur des contacts sur place, a réalisé une carte des forces en présence.

### 2. Comment l'Etat islamique est-il parvenu à s'installer ?

A partir de l'été 2014, les observateurs signalent une implantation et une convergence vers la Libye de membres de l'EI, notamment en provenance de Tunisie. A l'automne de la même année, les jihadistes s'installent dans la ville de Derna, à l'est. Puis ils décident de se lancer à la conquête de la ville de Syrte, pour en faire un bastion. «Ils adoptent la stratégie de l'escargot : ils commencent par faire de grands cercles, ils prennent les faubourgs de la ville avant de s'attaquer au centre», indique à francetv info Kader Abderrahim, chercheur à l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques) et maître de conférences à Sciences-Po Paris.

Selon mes informations, 25% du territoire libyen est aux mains de Daech. Ce n'est pas un territoire continu, mais ils sont présents un peu partout au sud et à l'est, aux frontières du Niger, du Tchad, de l'Egypte.

Ils contrôlent notamment une bande côtière d'environ 150 kilomètres autour de Syrte. L'Etat islamique est aujourd'hui en mesure de mener des actions sur une grande partie du territoire.

### 3. L'Etat islamique continue-t-il de progresser ?

En un an, la présence de l'Etat islamique s'est considérablement accentuée. «Ils ont une capacité de mobilisation importante, ils sont entre 4 000 et 5 500 membres», estime Kader Abderrahim. Leur nombre pourrait continuer à augmenter, car depuis décembre, Abou Bakr Al-Baghdadi, le chef du groupe terroriste,

demande à ses recrues d'arrêter de venir au Moyen-Orient pour se diriger vers la Libye, indique le chercheur. Résultat, des contingents de Yéménites et de Soudanais ont rejoint les nombreux Tunisiens déjà installés.

Plus inquiétant encore, les jihadistes contrôlent désormais des champs pétroliers dans la région de Syrte et de Benghazi, qui leur permettent de financer l'achat d'armes au marché noir. En réaction, les Occidentaux ont accéléré ces dernières semaines leurs frappes contre les jihadistes en Libye. Les Etats-Unis ont notamment détruit mi-février un camp du groupe jihadiste dans la ville de Sabrata, à 70 kilomètres de Tripoli. Mais il faut se méfier des cris de victoire un peu hâtifs. «Il y a beaucoup d'intox, les informations sont données uniquement par les militaires qui cherchent à valider une stratégie, celle des frappes ciblées», prévient Kader Abderrahim.

Je n'ai pas le sentiment que Daech soit affaibli en Libye, ni militairement, ni idéologiquement

### 4. Faut-il s'attendre à ce que la France participe à une nouvelle guerre ?

Pour l'instant, la France et les Etats-Unis mèneraient des frappes ciblées grâce à des forces spéciales envoyées sur le terrain, indique *Le Monde*. Une stratégie qui n'a pas encore démontré son efficacité, relève Kader Abderrahim. Pour autant, une intervention sur le terrain semble inenvisageable. «Les Etats-Unis ont clairement indiqué que cette solution était exclue, et la France n'en a pas les moyens», estime le chercheur, qui rappel-

le les nombreux théâtres d'opérations déjà en cours pour l'armée française, du Mali à la Syrie.

Il est toujours possible d'imaginer une coalition sous le pavillon de l'Otan ; mais une intervention au sol risquerait également de renforcer l'hostilité des Libyens envers les Occidentaux. «Un certain nombre de milices pourraient nous prendre pour cible», avertit le spécialiste de la région, «ils ne supportent plus l'ingérence, ça passe de plus en plus mal, on pourrait se retrouver avec une union sacrée contre les étrangers».

### 5. Il n'existe donc pas de solution pour une sortie de crise ?

La solution passe d'abord par un règlement politique. En janvier, une lueur d'espoir est apparue avec l'annonce d'un accord entre les deux Parlements pour la formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais la ratification de l'accord s'annonce extrêmement difficile. «Depuis l'annonce, ça n'avance pas, il est difficile d'envisager un déblocage avant le printemps», explique Kader Abderrahim. Entre les équilibres régionaux et les 145 tribus aux objectifs différents... sans compter que de nombreux députés ne siègent plus à Tobrouk mais sont réfugiés à l'étranger ! En attendant, il serait possible d'agir au moyen d'une résolution de l'ONU. Je ne comprends pas pourquoi la France n'a toujours pas présenté de résolution sur un blocus des côtes libyennes afin de freiner le financement et l'achat d'armes de Daech.

Asma F./Agences



Législatives iraniennes

# Poussée des alliés du président Rohani, pas de majorité claire

■ Les alliés réformateurs et modérés du président iranien Hassan Rohani qui compte sur eux pour accélérer sa politique d'ouverture ont fortement progressé aux législatives face aux conservateurs, mais aucun des deux camps n'obtient de majorité claire dans l'attente des derniers résultats.

Par Ali O.

Sur les 290 sièges du Parlement élu pour quatre ans, les réformateurs et modérés en ont pour l'instant obtenu 89 contre 86 pour les conservateurs, selon des résultats partiels publiés dimanche par l'agence de presse Isna. Dix candidats indépendants ont également été élus mais sont pour l'instant inclassables. Les résultats pour une soixantaine d'autres sièges devraient être annoncés d'ici aujourd'hui. En revanche, un second tour devra être organisé en avril ou en mai pour départager les candidats briguant 51 autres sièges, et dont aucun n'a récolté suffisamment de voix pour être élu au premier tour. D'ores et déjà, les réformateurs et modérés peuvent se targuer d'avoir trois fois plus d'élus au Parlement, où ils en comptaient trente jusqu'à présent contre environ 200 pour les conservateurs. Ils ont réalisé une percée remarquable à Téhéran où ils raflent la totalité des 30 sièges qui étaient jusqu'alors détenus en grande partie par les conservateurs. Parmi ces derniers, plusieurs étaient de farouches opposants à l'accord conclu en juillet 2015 entre les grandes puissances et l'Iran sur son programme nucléaire. L'accord est entré en vigueur mi-janvier, entraînant la levée de la plupart des sanctions économiques qui asphyxiaient l'écono-



mie iranienne. «Le progrès du pays est l'objectif principal» et le «prochain Parlement aura de lourdes charges», a estimé dimanche le guide suprême Ali Khamenei, dans un message lu à la télévision, en mettant en garde contre «un progrès superficiel sans indépendance ni intégrité nationale». Le président Rohani a pour sa part affirmé dans un tweet que «les électeurs ont créé une nouvelle atmosphère».

Religieux modéré, il misait sur l'avancée majeure qu'a été l'accord nucléaire et les investissements étrangers attendus par son application, pour engranger un maximum de députés favorables à sa politique au Parlement. Il entend mettre en place une série de réformes économiques et sociales avant la fin de son premier mandat de quatre ans en 2017. Autre motif de satisfaction pour le président iranien: son élection et celle de son allié Akbar Hachemi Rafsandjani, ancien président de la République islamique, à l'Assemblée des

experts après être arrivés en tête à Téhéran. Cette chambre, composée de 88 religieux élus pour huit ans, est chargée de nommer le guide suprême iranien et pourrait être amenée à jouer un rôle déterminant durant son mandat puisque le guide actuel, Ali Khamenei, est âgé de 76 ans. L'élection pour son renouvellement a eu lieu vendredi en même temps que les législatives. Le taux de participation aux deux scrutins a été d'environ 60%. Deux religieux conservateurs connus pour leur hostilité envers les réformateurs, les ayatollahs

Mohammad Yazdi, actuel chef de l'Assemblée des experts, et Mohammad Taghi Mesbah Yazdi, ne seraient pas en position d'être élus, selon des résultats partiels portant sur la presque totalité des bulletins dépouillés. En revanche, l'ayatollah Ahmad Janati, chef du puissant Conseil des Gardiens de la constitution (conservateur), serait élu. M. Rafsandjani a affirmé dans un tweet que «personne ne peut résister à la volonté de la majorité du peuple et ceux dont il ne veut pas doivent se retirer». La percée des pro-Rohani est d'autant plus notable que la plupart des grandes figures du camp réformateur avaient été écartées de la course aux législatives par le Conseil des gardiens de la Constitution, qui a un droit de veto sur les candidatures. Analyste iranien indépendant, Amir Mohebbian, interrogé par l'AFP, a jugé que ces résultats sont «une réaction (des électeurs) contre les radicaux». A Téhéran, le chef de liste des conservateurs, Gholam-Ali Hadad-Adel, un ancien président du Parlement, n'arrive qu'en 31<sup>e</sup> et est battu. En tête de liste des candidats élus figurent Mohammad Reza Aref (réformateur) et Ali Motahari (modéré conservateur). Les réformateurs avaient inclus dans leur liste trois conservateurs modérés, dont M. Motahari, qui ont tous été élus. La liste des réformateurs/modérés à Téhéran était menée par Mohammad Reza Aref, ancien candidat réformateur à la présidentielle de 2013, qui s'était retiré en faveur du candidat Rohani. A. O.



## Points chauds

### Super Tuesday

Par Fouzia Mahmoudi

Ce soir se tiendra aux Etats-Unis le scrutin des primaires le plus important car se déroulant dans près d'une dizaine d'États en même temps. Les résultats de ces élections seront donc cruciaux que cela soit pour les Républicains comme pour les Démocrates dont les deux camps sont appelés à voter en même temps. Des élections qui seront une bonne occasion pour Hillary Clinton d'enfin creuser l'écart avec le sénateur Bernie Sanders qui continue à la talonner dangereusement. L'ancienne sénatrice de l'État de New York aborde le tournant du «Super Mardi» en position de force après sa large victoire à la primaire Démocrate de Caroline du Sud. Huit ans après avoir été sévèrement battue par Barack Obama dans ce même État, Hillary Clinton a remporté 73,5 % des voix samedi, contre 26 % à son concurrent Bernie Sanders. Ce succès, elle le doit beaucoup aux électeurs noirs, qui ont voté à 86 % pour l'ancienne sénatrice de l'État de New York, un score supérieur à celui de Barack Obama en 2008 (78 %). «Nous avons été décimés, voilà ce qui s'est passé», a reconnu dimanche Bernie Sanders sur la chaîne NBC. «De notre point de vue, le résultat a été pathétique chez les Noirs plus âgés», a-t-il expliqué. Vainqueur de trois des quatre primaires organisées jusqu'ici, Hillary Clinton est en tête des sondages dans la plupart des 11 États qui se prononceront ce soir dans la primaire Démocrate. Du côté des Républicains, Ted Cruz et Marc Rubio les deux candidats derrière Trump semblent plus désespérés que jamais de gagner les faveurs des électeurs conservateurs. D'ailleurs, sans surprise, le candidat milliardaire est en tête dans les sondages d'une majorité des États qui se prononcent ce soir, à l'exception notable du Texas, fief du candidat Ted Cruz. L'heure de la mobilisation a sonné au sein du Parti républicain, pour tenter de faire échec au favori des sondages. L'ensemble des rivaux de Donald Trump cherchent plus que jamais à présenter le promoteur comme incapable de remporter l'élection présidentielle face à Hillary Clinton s'il obtenait l'investiture. Dimanche, Ted Cruz a répété inlassablement que, selon lui, les deux tiers des électeurs à la primaire républicaine pensaient qu'il n'était «pas le bon candidat» pour affronter Hillary Clinton. «Il est d'accord avec elle sur trop de sujets et il est vulnérable dans un scrutin national», a martelé le sénateur du Texas sur la chaîne Fox News. Mais à ce stade des élections primaires, l'on se demande bien comment Ted Cruz et Marc Rubio espèrent rattraper leur retard sur Trump qui a largement remporté les trois derniers scrutins et qui est donné gagnant pour le reste des votes à venir. Evidemment, cela n'est toutefois pas impossible, bien que improbable au vu des sondages.

F. M.

Somalie

## Au moins trente morts à Baidoa dans un attentat revendiqué par les shebab

Au moins 30 personnes ont été tuées et une soixantaine blessées dans un double attentat à la bombe dimanche après-midi à Baidoa, dans le sud-ouest de la Somalie, revendiqué par les militants islamistes shebab, a-t-on appris hier auprès du gouverneur de la région. «Le chiffre officiel est de 30 morts, tous des civils, et 61 autres ont été blessés, dont 15 grièvement», a indiqué à l'AFP Abdurashid Abdulahi, gouverneur de la province de Bay.

Une voiture piégée a explosé devant un restaurant populaire d'un quartier fréquenté de la capitale régionale, située à environ 200 km au nord-ouest de Mogadiscio. Puis un kamikaze s'est fait exploser au milieu des gens qui fuyaient la scène du premier attentat. «L'explosion a eu lieu dans une zone densément peuplée», a expliqué un officier de police, Abdirahman Ibrahim. Un autre policier, Abdi Hared, a précisé qu'il y avait eu deux explosions, l'une d'une voiture piégée, l'autre d'un kamikaze.

Les explosions, d'une violence extrême, ont détruit les toits des immeubles avoisinants, pulvérisé les voitures alentours, et dispersé des corps, des tables et des chaises dans toute la rue.

Ce double attentat a été revendiqué par les shebab, affiliés à Al-

Qaïda. «Les moudjahidine ont mené à bien deux grosses explosions à Baidoa, visant des restaurants où étaient réunis des membres de l'administration apostate du sud-ouest, plusieurs soldats et officiels ont été tués», ont-ils indiqué dans un communiqué.

L'administration régionale de Baidoa est protégée par les troupes de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), forte de 22.000 hommes, et qui soutient le fragile gouvernement somalien.

C'est le deuxième attentat en 48 heures mené par les shebab. Vendredi soir, ils avaient attaqué un hôtel et un jardin public de Mogadiscio, faisant au moins 14 morts.

Les militants islamistes avaient fait exploser deux véhicules, avant d'essayer de faire entrer – sans succès – un commando armé à l'intérieur de l'hôtel, situé à proximité de l'enceinte ultra-sécurisée de la Villa Somalia, complexe fortifié abritant la présidence somalienne et les bureaux du Premier ministre.

Le chef de l'Amisom, Francisco Caetano Madeira, a condamné l'attaque de Baidoa. «Je suis attristé par la perte de vies innocentes dans des actes de terreur perpétrés par des individus sans pitié, qui n'ont aucune considération pour la vie humaine», a-t-il dit. Confrontés à la puissance de feu

supérieure de l'Amisom, déployée en 2007 en Somalie, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011. Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale. Ces derniers mois, ils ont revendiqué des opérations spectaculaires, tant à Mogadiscio que contre des bases de l'Amisom. Courant janvier, ils ont entièrement détruit une base du contingent kényan de l'Amisom à El-Adde, dans le sud de la Somalie, troisième attaque en quelques mois contre des bases de l'Amisom, au cours desquelles les shebab auraient fait main basse sur de l'armement et des munitions.

Dimanche, les dirigeants des pays contributeurs à l'Amisom – Ouganda, Burundi, Djibouti, Kenya et Ethiopie – étaient réunis en sommet à Djibouti, pour discuter de l'annonce par l'Union européenne qu'elle entend réduire de 20% sa contribution au financement de la force.

Le président kényan Uhuru Kenyatta s'est dit déçu par cette décision et a estimé que l'Amisom avait au contraire besoin de plus de soutien international pour en finir avec les shebab.





«Constantine, capitale de la culture arabe»

## «Le patio» projeté en avant-première

■ Le long métrage de fiction «Le patio» a été présenté en avant-première à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine. Ce nouveau film de Sid-Ali Mazif revient sur le quotidien de six femmes vivant ensemble tout en revenant sur leurs problèmes sociaux. Des artistes connus et d'autres participent pour la première fois à ce travail tels que Louiza Habani, Mouni Boualem, Tinhinan, Manel Gouacem, Wissem Meghanem et Noura Benzerari.

Par Abla Selles

Les cinéphiles de Constantine assistent depuis le début de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» à plusieurs projections cinématographiques. Cette semaine a été marquée par la projection en avant-première du long métrage «Le patio» de Sid-Ali Mazif à la maison de la culture Malek-Haddad. Co-écrit par le réalisateur et l'écrivaine Zoubeida Mameria, le film, relate l'histoire de six femmes venues de différents horizons, vivant dans une maison de style mauresque.

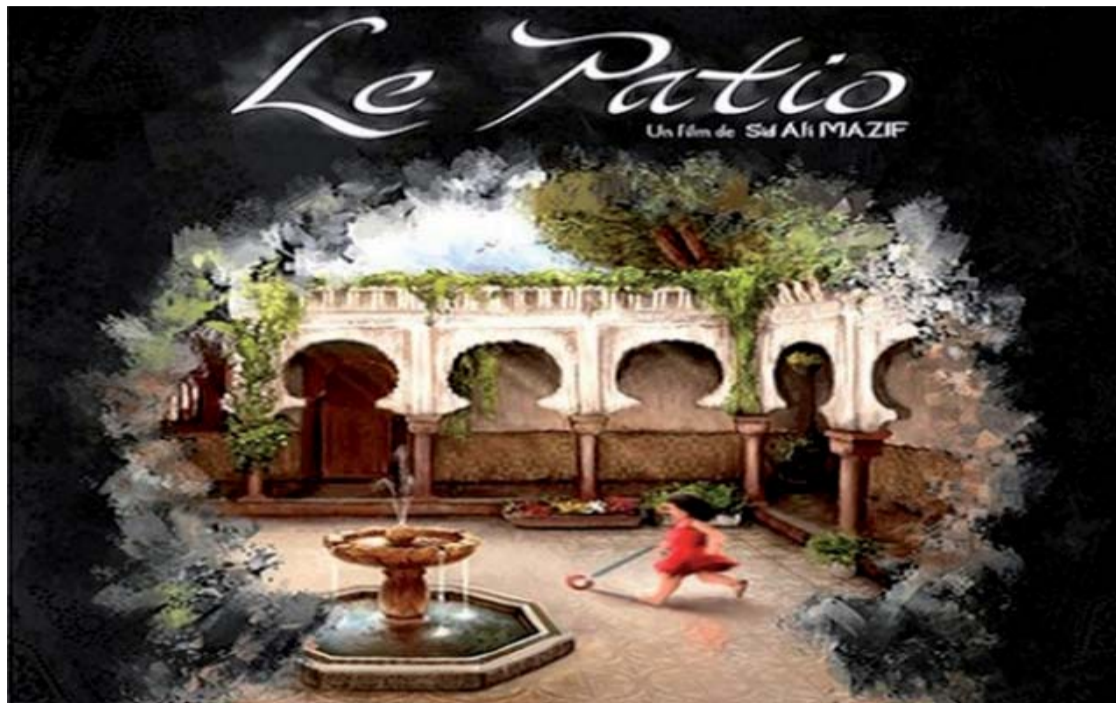
La fiction d'une durée de 01h46 mn plonge le spectateur dans le quotidien de ces femmes et met en avant les problèmes auxquels la moitié de l'homme fait face dans certaines sociétés.

A travers les actrices Louiza Habani, Mouni Boualem, Tinhinan, Manel Gouacem, Wissem Meghanem et Noura Benzerari, le réalisateur a présenté des profils de femmes différentes, celle qui vit dans le souvenir d'un défunt époux,

une autre qui «subit» un mari et une troisième qui vit dans l'espoir d'en trouver un.

Sid-Ali Mazif met en avant la femme libérée des «contraintes sociales», la pieuse qui a choisi la voie de Dieu comme solution à tous ses déboires et une autre complètement désorientée qui cherche sa voie.

«Le patio», tourné à Constantine, Alger et Blida, s'attarde sur le regard souvent «réducteur» que porte la société sur la femme, évoque le célibat choisi ou imposé et fustige une société où perdurent «les men-



Ph. DR

talités archaïques». Au cours d'une conférence de presse organisée dimanche matin, Sid-Ali Mazif a estimé que «Le patio» réunit les ingrédients d'une production cinématographique «prometteuse». Il a précisé que le film, «réalisé avec des com-

pétences algériennes», a adopté les dernières techniques du son et de l'image utilisées dans le monde du 7<sup>e</sup> art. Sid-Ali Mazif a aussi soutenu que cette expérience «permet de renouer avec les petits métiers du cinéma».

«Le patio», la première pro-

duction du département Cinéma de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a nécessité un budget de 600 millions de dinars, a conclu le réalisateur.

A.S.

Cinémathèque de Tizi Ouzou

## Un film documentaire sur Mouloud Mammeri projeté au public

Un film documentaire sur la vie et l'œuvre littéraire et artistique de Mouloud Mammeri a été projeté à la cinémathèque de Tizi Ouzou à l'occasion de la commémoration du 27<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de l'écrivain.

Ce film documentaire en langue française de 52 minutes du réalisateur Ali Mouzaoui, est

un recueil d'interviews avec l'écrivain, notamment sur ses œuvres ainsi que des témoignages des défunts écrivains Tahar Djaout et Rachid Mimouni sur le répertoire littéraire et poétique de Mouloud Mammeri.

Le film met en avant également le fervent combat de Mouloud Mammeri pour l'amazighité comme principale compo-

sante de l'identité du peuple algérien aux côtés de l'arabité et l'Islam notamment à travers «La Colline oubliée» et «L'Opium et le bâton».

Le documentaire souligne également le rôle de cet écrivain dans la sauvegarde de l'Ahellil du Gourara, un genre poétique et musical et un chant polyphonique emblématique de la région

de Timimoune (sud algérien), classé sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Il est à rappeler que la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a arrêté un riche programme pour commémorer l'anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri. Ce programme comprend, notamment une conférence sous le thème «Dda l'Mouloud, explorateur d'Ahellil du Gourara», avec la participation de chercheurs et d'universitaires.

Les festivités sont marquées également par des concours et des expositions de livres. F.H.

Tunisie

## Le projet «Ciné Ferme» transforme une serre agricole en salle de cinéma

Le projet cinématographique baptisé «Ciné-ferme» ou «ciné du village» a été lancé dimanche à l'école primaire Taieb-Mhiri dans le village de Gardaya, situé dans la région de Beni Khair, du gouvernorat de Nabeul en Tunisie.

Le projet «Ciné ferme» a comme objectif de transformer une serre agricole en salle de cinéma.

La cérémonie d'ouverture de ce projet, mis en œuvre par l'association «Norange» de Nabeul avec le soutien de la fondation «El Mawred Ethakafi», s'est déroulé en présence de nombreux habitants de la région,

d'élèves, d'intellectuels et d'artistes, notamment les acteurs Jamel Madani et Fatma Ben Saidane.

Les champs de bigaradier et la forêt de Gardaya sont des espaces ouverts pour le «Ciné Ferme» qui propose des projections cinématographiques et des ateliers de cinéma pour le tournage, la mise en scène, le scénario, le montage, l'interprétation et l'infographie.

L'artiste Adnen Helali, président de l'association «Norange», a déclaré que «ce projet a pour objectif de décentraliser l'action culturelle et rapprocher le cinéma des habitants

de ces régions», précisant qu'il œuvre à généraliser cette expérience à d'autres villages du Cap Bon.

L'acteur Jamel Madani a, pour sa part, appelé à rapprocher le cinéma du public, notamment des jeunes afin de leur permettre de découvrir les nouvelles productions.

Quant à l'actrice Fatma Ben Saidane, elle a souligné «l'importance de cette initiative qui n'avait pourtant pas demandé de gros moyens», insistant sur le rôle des activités culturelles dans le développement des compétences littéraires et scientifiques chez les jeunes générations. Lamine F.

Cinéma

## Palmarès de la 88<sup>e</sup> cérémonie des Oscars

Voici le palmarès de la 88<sup>e</sup> cérémonie des Oscars, prix les plus prestigieux du cinéma qui ont été décernés dimanche soir à Hollywood.

- Meilleur film: «Spotlight»

- Meilleur réalisateur: Alejandro Gonzalez Inarritu, «The Revenant»

- Meilleur acteur: Leonardo DiCaprio, «The Revenant»

- Meilleure actrice: Brie Larson, «Room»

- Meilleur acteur dans un second rôle: Mark Rylance, «Le Pont des Espions»

- Meilleure actrice dans un second rôle: Alicia Vikander, «The Danish Girl»

- Meilleur film étranger: «Le Fils de Saul» (Hongrie)

- Meilleur scénario original: «Spotlight»

- Meilleur film d'animation: «Vice-Versa»

- Meilleur documentaire: «Amy»

- Meilleure bande originale:

«Les Huit Salopards», de Ennio Morricone

- Meilleure chanson originale:

«Writing's On The Wall», de Sam Smith et Jimmy Napes dans «Spectre»

- Meilleurs effets spéciaux: «Ex Machina»

- Les films vainqueurs dans plusieurs catégories:

«Mad Max: Fury Road» - six Oscars

«The Revenant» - trois Oscars

«Spotlight» - deux Oscars.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie  
Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars :  
Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

ESPACE ESPAGNE  
Jusqu'au 3 mars :

Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.



## Coup-franc direct

Faire mieux ou s'abstenir

Par Mahfoud M.

L'actuel président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, et ce n'est plus un secret pour personne, compte se retirer de la présidence de cette instance qu'il a pris en main pendant deux mandats consécutifs. Certes, sa gestion n'a pas été aussi parfaite qu'on le souhaitait, avec des hauts et des bas et des situations difficiles, mais ce n'était pas faute d'avoir essayé. Le prochain président devrait retenir les leçons et voir ce qui n'a pas marché pour tenter de redresser la situation et donner une meilleure image de cette instance décriée par tout le monde, notamment par les présidents de club et supporteurs qui ne comprennent pas la programmation de cette dernière. Serait-ce le cas avec les prochains candidats qui se présenteront ? En fait, d'aucuns pensent que les personnes qui se sont jusqu'à maintenant présentées n'ont pas vraiment le niveau pour diriger la Ligue, surtout que certains d'entre eux n'ont même pas réussi à bien gérer leurs clubs et commis des erreurs impardonnables. Mais qu'est-ce qui les fait courir et pourquoi souhaitent-ils prendre en main l'instance ? En fait, ce poste attire beaucoup de gens pour d'autres raisons que celle de servir le football algérien. Ils devraient soit faire mieux que le précédent président ou s'abstenir car il y va de l'avenir de la balle ronde nationale.

M. M.

FC Porto

### Brahimi s'illustre et marque

L'INTERNATIONAL algérien, Yacine Brahimi, muet depuis un bon bout de temps, a renoué avec les filets contribuant à la victoire de son équipe le FC Porto sur le terrain de Belenenses (2-1), dimanche soir dans le cadre de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de première division de football au Portugal. Il s'agit de la cinquième réalisation de Brahimi dans l'épreuve cette saison. Il avait ins-

crit sept buts au cours du championnat de l'exercice passé qui coïncidait avec son arrivée chez les «Dragons» en provenance de Grenade (Div 1, Espagne). Grâce à sa victoire, Porto rejoint provisoirement Benfica à la deuxième place au classement avec 55 points chacun, derrière le leader Benfica Lisbonne, où évolue l'autre international algérien Islam Slimani, qui en compte 54.

Villarreal

### Medjani à nouveau titulaire

LE DÉFENSEUR international algérien, Carl Medjani, a signé dimanche sa deuxième titularisation de rang avec sa nouvelle formation de Levante UD, lors de la défaite concédée sur le terrain de Villarreal (3-0) dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée du championnat espagnol de football. Le défenseur axial des Verts a pris part à l'intégralité de la rencontre qui a vu son équipe terminer la partie en infériorité numérique suite à l'expulsion de David Navarro (56'). A l'issue de cette défaite,

Levante reste reléguable en occupant la 19<sup>e</sup> place avec 20 points, alors que Villarreal, avec désormais 52 pts, revient à deux longueurs du Real Madrid, troisième au classement de la Liga. Medjani a joué, lors de la précédente journée, son premier match dans le onze de départ à l'occasion de la réception de Getafe (3-0). En revanche, le deuxième joueur algérien de Levante, Nabil Ghilas, n'a même pas été retenu dans la liste des 18 pour la deuxième fois de suite.

CAN-2016 dames (éliminatoires) 1<sup>er</sup> tour/aller

### Algérie-Ethiopie au stade Omar-Hamadi le 6 mars

LA SÉLECTION algérienne de football (dames) affrontera son homologue éthiopienne le 6 mars prochain au stade Omar-Hamadi d'Alger (16h00) dans le cadre du 1<sup>er</sup> tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, a annoncé dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. En vue de cette opposition, le sélectionneur national Azzedine Chih a fait appel à 26 joueuses, dont huit évoluant à l'étranger, pour un stage du 29 février au 7 mars au Centre technique national de Sidi Moussa (Est d'Alger). Le match retour se jouera à Addis-Abeba entre le 18 et 20 mars. L'Ethiopie a remplacé le Togo, forfait pour ces éliminatoires. Le vainqueur de cette double confrontation rencontrera au 2<sup>e</sup> et dernier tour qualificatif (aller 8, 9, 10 avril/retour 22, 23, 24 avril) le qualifié entre le Kenya et la RD Congo. La phase finale aura lieu au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre prochains.

#### LISTE DES JOUEUSES RETENUES :

Sekouane Fatima (Affak Relizane), Bouheni Benziane Naima (Affak Relizane), Belkhedda Fatiha (Affak Relizane), Arbi Aouda Keltoum (Affak Relizane), Belkadi Fatiha (Affak Relizane), Messaouer Faiza (Affak Relizane), Sadou Habiba (Affak Relizane), Affak Houria (ASE Alger-Centre), Bara Fatima (ASE Alger-Centre), Akli Laetitia (ASE Alger-Centre), Ben Aggoune Khadidja (ASE Alger-Centre), Mansour Narimane (ASE Alger-Centre), Takenint Kahina (AS Surète nationale), Kendouci Zineb (AS Surète nationale), Yala Rebiha (Intissar Oran), Sedrati Houria (FC Constantine), Merrouche Imene (FC Constantine), Brahimi Rayane (FC Constantine), Boufaroua Yasmine (Aurillac Arpajon/France), Benlaza Miryam (ASPTT Albi/France), Guellati Sofia (Rodez Aveyron/France), Oumeur Sabrina (Nîmes Metropole/France), Tebbi Samira (Nîmes Metropole/France), Fedoul Nadjet (Abu Dhabi Country Club/Emirats arabes), Ouadah Asma (Abu Dhabi Country Club/ Emirats arabes), Zerrouki Dalila (Abu Dhabi Country Club/Emirats arabes).

# Ligue des champions (tour préliminaire retour) Le MOB se qualifie et affrontera le Club Africain

■ Le MO Béjaïa s'est qualifié aux 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football en battant le club ghanéen Ashanti Gold 3-1 (mi-temps : 1-1), dimanche soir au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans le cadre du premier tour préliminaire retour.

Par Mahfoud M.

Les buts du MO Béjaïa ont été inscrits par le défenseur ghanéen Hudu Yakubu (10', csc), Khadir (58') et Hamzaoui (62'), alors que l'unique but d'Ashanti Gold a été l'œuvre d'Emmanuel Osem (39'). Battus au match aller (1-0) à Obuasi, les protégés de Abdelkader Amrani ont su réagir juste à l'entame de la deuxième mi-temps en allant chercher cette qualification devant une belle équipe ghanéenne. Les Vert et Noir ont réussi un véritable exploit connaissant la valeur de cette formation ghanéenne qui est habituée à participer à ce genre de compétition. En outre, beaucoup ne donnaient pas cher de la peau des Bougiotes surtout après leur élimination en Coupe d'Algérie face au NAHD et sa défaite en championnat face au leader, l'USMA. D'ailleurs, l'entame difficile du match a donné des frissons aux fans du MOB qui pensaient que leur équipe allait vivre le même scénario que lors des deux derniers matchs disputés par leurs favoris. Mais les coéquipiers de Hamzaoui ont montré, encore une fois, qu'il fallait compter avec eux et qu'ils n'étaient pas prêts à baisser les bras malgré le passage à vide



Les Bougiotes ont relevé le défi

qu'ils ont vécu. Le représentant algérien affrontera en seizièmes de finale le Club Africain de Tunis qui a validé son billet face à l'AS Tanda de Côte d'Ivoire (2-0 à l'aller et 0-0 au retour). Le match aller aura lieu à Tunis le 11, 12 ou 13 mars et le match retour à Obuasi le 18, 19 ou 20 mars. Ce match sera certainement très difficile d'autant plus que les

Tunisiens sont des habitués des premiers rôles dans ce genre de compétition tandis que le MOB est à sa première participation. Les gars de la ville de Hammadites ne comptent pas, malgré cela, se laisser faire et se donneront à fond pour réussir à passer au prochain tour et pourquoi pas atteindre la phase des poules.

M. M.

## L'Etoile du Congo prochain adversaire de l'ES Sétif

L'Etoile du Congo sera le prochain adversaire du club algérien l'ES Sétif au 2<sup>e</sup> tour de la 20<sup>e</sup> édition de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu au mois de mars prochain. La

formation congolaise s'est qualifiée au prochain tour aux dépens de son homologue gabonaise, Mangasports, en la battant par 3-0. Le match aller s'était terminé sur un score nul (0-0). L'ES Sétif,

exempte du tour préliminaire, se déplacera au Congo Brazzaville entre le 11 et 13 mars avant d'accueillir son adversaire congolais entre le 18 et 20 mars.

## Sélection algérienne A' Les locaux se préparent

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football des joueurs locaux (A'), Christian Gourcuff, a retenu 25 joueurs pour un stage préparatif qui a débuté hier, 29 février, et qui devrait s'achever le 2 mars au centre technique national de Sidi Moussa. Il s'agit du deuxième regroupement en l'espace de quatre semaines, après un premier organisé début de février et auquel 25 joueurs ont participé. La sélection A', mise en veilleuse depuis mai 2015, prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) prévu en 2018 au Kenya. L'équipe nationale était suspendue de la précédente édition du CHAN organisée récemment au Rwanda et remportée par le RD Congo. La décision prise par la Confédération africaine de football (CAF) avait été motivée par le forfait des Algériens face à la Libye en match comptant pour le premier tour éliminatoire du CHAN-2014 en Afrique du Sud.

**Liste des joueurs convoqués :**  
Gardiens de buts : Azzedine Doukha (JS Kabylie), Malik Asselah

(CR Belouizdad), Kheireddine Boussouf (NA Hussein Dey)  
Défenseurs : Belkheiter Mokhtar (MCE Eulma), Abderahmane Hachoud (MC Alger), Mohamed Khoutir Ziti (JS Kabylie), Nacreddine Khoualed (USM Alger), Said Kheireddine Aroussi (ES Sétif), Brahim Boudebouda (USM Alger), Farouk Chafai (USM Alger), Taoufik Zeghdane (MC Alger)  
Milieux de terrain : Amir Karaoui (MC Alger), Khaled Gourmi (MC Alger),

Badis Lebhihi (USM Harrach), Hocine El Orfi (USM Alger), Said Sayeh (JS Saoura), Mohamed Bentiba (ASM Oran), Hamza Koudri (USM Alger), Lyes Seddiki (NA Hussein Dey), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Ziri Hammar (JS Saoura).  
Attaquants : Hicham Nekkache (CR Belouizdad), Akram Djahnit (ES Sétif), Amir Sayoud (DRB Tadjenanet), Antar Djamaoui (ASM Oran).

## Lutte/Championnats d'Afrique (seniors) 22 athlètes algériens présents à Alexandrie

VINGT-DEUX athlètes de la sélection algérienne de lutte seniors (lutte libre, gréco-romaine et féminine) prendront part aux championnats d'Afrique, prévus du 4 au 6 mars à Alexandrie, en Egypte. Sous la direction des entraîneurs nationaux Bendjamaâzouz et Benrahmoun Mohamed (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre), du Bulgare Andon Sheytanov et du Turc Gullu Erdogan, la sélection

algérienne est composée de 16 lutteurs (8 en lutte libre, 8 en gréco-romaine) et six filles. «Ces championnats d'Afrique sont très importants pour le staff technique qui aura l'occasion d'évaluer le niveau actuel des lutteurs algériens avant le tournoi Afrique-Océanie, prévu du 1<sup>er</sup> au 3 avril à Alger et qualificatif aux JO-2016», a indiqué à l'APS Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou/ Intempéries

## Des baraques de fortune effondrées

DEUX BARAQUES de fortune habitées à Draa-El-Mizan (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) se sont effondrées durant la nuit de dimanche à lundi suite à des fortes chutes de pluie qui se sont abattues sur la région. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de sauver les occupants sans aucune perte humaine, en dépit de considérables dégâts matériels. Il est à noter que la wilaya de Tizi Ouzou a enregistré plus de 30 mm de

pluie. Le mercure, quant à lui, a baissé, atteignant à certains endroits de la wilaya les -4° C synonyme de chute de neige sur les hauteurs dépassant les 1 000 m d'altitude. Cela n'a pas engendré de fortes perturbations sur le trafic routier, hormis la fermeture des cols de Tirourda-Chellata et Tizi-Nkouilal en raison de la neige.

Hamid M.

Durant la journée du 8 mars

## Gratuité du transport par train pour les femmes

UNE GRATUITÉ sur les voyages effectués au cours de la journée du 8 mars sur tous les trains de banlieue sera consentie aux femmes par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé hier l'entreprise dans un communiqué. «En plus de la distribution de roses aux femmes voyageuses dans les gares et à bord des trains, la commémoration de la Journée internationale de la femme, sera célébrée à travers une offre spécifique destinée aux femmes par une gratuité sur les voyages effectués ce jour, couvrant tous les trains de banlieue au niveau du réseau ferroviaire national», a indiqué la SNTF. Pour bénéficier de cet avantage, l'entreprise qui souhaite marquer cet événement par un geste

commercial spécifique, recommande ainsi à ses clientes de se rapprocher des guichets des gares des banlieues concernées pour la délivrance d'un titre de transport gratuit. La journée du 8 mars constitue «une occasion idoine pour encourager la femme à emprunter davantage le train, en tant qu'outil de transport efficace et pratique en termes de sécurité et confort», a souligné l'entreprise dans ce contexte. «A travers cette offre spéciale destinée exclusivement aux femmes, la SNTF exprime de nouveau son engagement, en tant qu'entreprise citoyenne au service de la mobilité, via le train qui joue d'atouts indéniables pour la collectivité», a estimé par ailleurs cette entreprise.

O. N.

Pour exiger le bon fonctionnement d'une salle de soins à Seddouk

## Des citoyens d'Imoula bloquent le siège de la daïra

LE SIÈGE de la daïra et l'administration de l'EPSP de Seddouk ont été bloqués avant-hier par des citoyens du village Imoula. Ils exigent des autorités sanitaires de la wilaya de Béjaïa la dotation de la salle de soins du village en matériel et en personnel nécessaires pour son fonctionnement H24. «Nous sommes ici pour dénoncer les manques au niveau de la salle de soins», dira un citoyen qui cite un bon nombre de carences dont le manque de médecins, d'infirmiers, des sages-femmes, de matériels (radio), ambulance et la sécurité. Pour eux, «rien ne fonctionne dans la salle de soins». Le directeur de la santé, Mustapha Hamoumou, s'est rendu sur les lieux et a rencontré les protestataires, les rassurant que leurs doléances seront prises en charge. «Le matériel demandé sera acquis et le personnel manquant sera recruté pour permettre un fonctionnement en H24», dira le directeur de la santé aux manifestants qui n'ont pas manqué de dénoncer

les promesses non tenues des responsables.

H. C.

Affaire de l'assassinat d'Arlette Taïb

## Le procès reporté au 5 mars

LE PROCÈS lié à l'affaire de l'assassinat d'Arlette Tiab, épouse du président de la JSM Béjaïa, Boualem Tiab, a été reporté au 5 mars à la demande de la défense de la principale accusée, en l'occurrence la femme de ménage de la victime. L'accusée s'est présentée devant la cour mais a refusé de parler pour des raisons de santé, suite à quoi le juge a décidé d'ajourner l'affaire. A noter que trois personnes, dont une femme âgée de 20 ans, sont accusées dans cette affaire qui avait mis en émoi la wilaya de Béjaïa. Les prévenus devaient comparaître hier pour répondre des chefs d'inculpation «d'assassinat avec préméditation, non dénonciation de crime, séquestration et constitution d'une bande de malfaiteurs». Pour rappel, l'affaire de l'assassinat de l'épouse de l'ex-président de la JSMB, Boualem Tiab, remonte au début du mois de mai 2015 lorsque la victime a été retrouvée poignardée de plusieurs coups de couteau dans son domicile situé au boulevard Bouaouina, à Béjaïa. C'est son époux Boualem Tiab lui-même qui a découvert l'horreur en rentrant chez lui pour déjeuner. La victime qui est une Franco-Algérienne était âgée d'une soixantaine d'années au moment des faits et mère de trois filles et s'est investie dans des œuvres caritatives au profit des enfants abandonnés. L'enquête ouverte par la police judiciaire, qui a découvert sur place l'arme du crime, a permis d'arrêter la femme de ménage quelques heures plus tard. Celle-ci présentait des griffures sur les mains. Elle ne tardera pas à passer aux aveux, puis dénoncera son compagnon qui la transportait à bord de son véhicule.

H. C.

## FRANÇOIS HOLLANDE HUÉ AU SALON DE L'AGRICULTURE



JUMIS

Djalou@hotmail.com

Université A. Mira de Béjaïa

## Les enseignants de la faculté de lettres en grève

Les enseignants dénoncent une restructuration au détriment de la stabilité de leur faculté et ne veulent pas quitter le campus Aboudaou. Ils rappellent que leur faculté avait été délocalisée une première fois en 2004 du campus Targa Ouzemour vers celui d'Aboudaou, puis transférée une deuxième fois vers de nouveaux blocs.

Par Hocine Cherfa

Les enseignants de la faculté de lettres et de langue arabe sont en grève depuis une semaine. Ils redoutent la délocalisation de l'administration du département vers le campus Targa Ouzemour, une décision prise, dit-on, de manière «unilatérale par le rectorat». Les enseignants dénoncent une restructuration qu'on cherche à faire au détriment de la stabilité de leur faculté et ne veulent pas quitter

le campus Aboudaou. Ils rappellent que leur faculté avait été délocalisée une première fois en 2004 du campus Targa Ouzemour vers celui d'Aboudaou, puis transférée une deuxième fois vers de nouveaux blocs au sein du campus Aboudaou même. Aujourd'hui, on veut encore la délocaliser vers Targa Ouzemour ou vers Amizour ou El-Kseur. Les grévistes dénoncent «une instabilité» qu'ils considèrent comme «un manque de considération à leur faculté» et refusent catégoriquement de quitter le campus Aboudaou, redoutant le transfert du département vers les nouveaux pôles universitaires d'El-Kseur et d'Amizour, non conçus pour leur faculté. Selon eux, «après avoir échoué à transférer la faculté des sciences

exactes vers le campus Aboudaou, le rectorat veut remplacer la faculté de lettres arabes». Hier, des enseignants de la faculté de droit et sciences juridiques ont exprimé leur appréhension sur la délocalisation de leur faculté vers le nouveau pôle universitaire d'Amizour. Réagissant sur radio Soummam, le recteur de l'université de Béjaïa, Boualem Saïdani, a démenti l'information et rassure les grévistes qu'aucune décision n'a été prise concernant le transfert du département d'arabe vers le campus Targa Ouzemour. On parle, néanmoins, de restructuration de l'université avec des statuts dignes de ce nom aux facultés de lettres et de langue arabe et au département de langue amazighe.

H. C.

Ils étaient en possession de psychotropes et kif traité à Béjaïa

## Trois individus écroués

LES AGENTS de brigade de lutte anti-stups, relevant de la police judiciaire de Béjaïa, ont arrêté trois individus B.A. 30 ans, B.I. 20 ans et B.A. 24 ans, résidant à Béjaïa et ayant des antécédents judiciaires. Les policiers ont arrêté en premier B.A. en possession de 25 comprimés psychotropes de marque «Rivotril», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les policiers ont agi sur des renseignements

ont d'abord arrêté B.A. en possession de cachets et une quantité de kif à la cité Soummari. Les investigations menées par les agents de la brigade anti-stups se sont soldées par l'arrestation des deux compères. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire «pour possession et commercialisation de drogues». H. C.